

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS

« LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »

MERCREDI 22 MAI 2024

SALLE SAINTE-URSULE – 18H30

COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour :

Introduction

1/ Présentation de l'analyse des propositions

2/ Vote indicatif et priorisation

3/ Débat collectif et choix des axes de travail

4/ Constitution des groupes de travail

5/ Expérimentation quai Bergeret

6/ Budget participatif – Point projet

Conclusion

Annexe 1 - Liste des participants

Annexe 2 - Vote indicatif sur le thème 1 - Le vivre ensemble et le lien social

Annexe 3 - Vote indicatif sur le thème 2 – Les enjeux de la transition écologique et énergétique

Annexe 4 - Vote indicatif sur le thème 3 – L'identité des quartiers

Annexe 5 - Synthèse des débats : du vote indicatif aux axes choisis

Annexe 6 - Groupes de travail constitués – liste non définitive

Annexe 7 - Présentation projetée

Les membres du Conseil de quartiers sont assis en demi-cercle face à la tribune.

Introduction

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal auprès du Maire en charge de la relation avec les Conseils de quartiers souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de quartiers et les remercie pour leur présence. Il indique que Christian Millet-Barbé, retenu dans une autre réunion, aura un peu de retard.

Marie-Anne Delobel, Conseillère municipale, informe des membres du Conseil de quartiers excusés pour la séance : pour le collège habitants, Jérôme Da Silva Moreira, Anne-Marie Fagoaga et Irène Ferreira ; pour le collège acteurs locaux, Robert Dabbadie, Benoît Decout, Gwénaëlle Drochon et Jacques Zamora; pour le collège élus, Juliette Brocard.

Joseba Erremundeguy rappelle que le Conseil de quartiers a dressé un état des lieux de son territoire avant d'émettre des propositions de travail. La réunion d'aujourd'hui a pour but de :

- Présenter l'analyse de ces propositions effectuée par les services de la Ville au regard des critères inscrits dans la charte des Conseils de quartiers à savoir : présenter un intérêt général, respecter les enjeux de la transition écologique et énergétique et s'inscrire dans la temporalité du mandat du Conseil de quartiers de 2 ans. Les services de la Ville ont aussi analysé la faisabilité administrative, technique et réglementaire des propositions ;
- Voter et débattre pour choisir 5 propositions maximum qui constitueront les axes de travail de la feuille de route du Conseil de quartiers pour la durée de son mandat. Cette feuille de route sera votée par le Conseil municipal lors de sa séance du 4 juillet prochain.

Dans un premier temps, les membres du Conseil de quartiers voteront parmi les propositions intégrables à leur feuille de route, à savoir celles apparaissant en vert dans les 3 tableaux thématiques – le vivre ensemble et le lien social (thème 1), les enjeux de la transition écologique et énergétique (thème 2) et l'identité des quartiers (thème 3). À l'aide de gommettes vertes, chacun pourra choisir 3 priorités par thème, soit 9 propositions au total. Ceux qui le souhaitent pourront utiliser des gommettes rouges pour signaler les propositions qui ne leur semblent pas prioritaires. Après cette étape, les votes seront comptabilisés pour déterminer les 9 propositions ayant reçu le plus de voix. Puis, les membres du Conseil de quartiers débattront collectivement pour choisir les 5 axes maximum qui constitueront leur feuille de route.

- Constituer des groupes de travail pour chacun des axes de travail retenus.

Christian Millet-Barbé, Adjoint de quartier, rejoint la réunion. Il s'excuse pour son retard.

1/ Présentation de l'analyse des propositions

Un dossier comprenant les tableaux thématiques projetés avec les propositions émises par le Conseil de quartiers et l'analyse de la Ville est distribué à chaque participant pour faciliter le suivi de la présentation et la prise de note. Les tableaux thématiques de l'état des lieux réalisés figurent également dans ce dossier.

Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge de l'aménagement et de la transition écologique, rappelle que le Conseil de quartiers ne pourra choisir que des propositions qui relèvent des domaines de compétences de la Ville à savoir :

- L'aménagement et la gestion des espaces publics (voirie, espaces verts, propreté urbaine, stationnement) ;
- La petite enfance et l'enfance (crèches, écoles, centres aérés...);
- L'urbanisme ;
- Le sport ;
- L'état civil ;
- La culture, le patrimoine et l'événementiel ;
- L'action sociale et notamment les seniors ;
- La sécurité et la tranquillité publique ;
- Le commerce et le tourisme ;
- Le soutien aux associations ;
- La politique linguistique, compétence partagée avec la communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB).

Joseba Erremundeguy évoque les domaines de compétences de la CAPB créée en 2017 et qui rassemble les 158 communes du Pays Basque :

- La stratégie territoriale, l'aménagement et l'habitat (planification de l'urbanisme, logement...);
- L'Europe et les coopérations transfrontalières (recherche de financements européens et transfrontaliers pour les projets structurants du territoire) ;
- L'économie (développement de l'économie productive...);
- Les politiques linguistiques et culturelles ;
- La transition écologique et énergétique (accompagnement des acteurs publics et privés du territoire à entrer dans la démarche) ;
- L'eau, le littoral et les milieux naturels. Ce poste constitue le premier budget d'investissement de la CAPB qui travaille notamment sur l'interconnexion des réseaux d'eau potable et l'assainissement ;
- La cohésion sociale dans les territoires ruraux avec un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) ;
- Les mobilités, avec notamment le syndicat des mobilités Pays Basque-Adour (SMPBA) qui gère le réseau Txik Txak et travaille à offrir un réseau de transport adapté. Avec l'arrivée d'un nouveau délégataire de service public, l'offre de transport augmentera de 20% sur Bayonne et 30% sur l'ensemble du territoire à partir de janvier 2025 ;
- La prévention, la collecte et la valorisation des déchets avec le syndicat Bil Ta Garbi ;

- La politique de la Ville, via le groupement d'intérêt public développement social urbain (GIP-DSU). Elle concerne 2 quartiers de Bayonne (les Hauts de Sainte-Croix et Maubec-Citadelle) définis comme prioritaires au regard de critères sociaux dégradés (retard scolaire, taux élevé de familles monoparentales, revenus inférieurs à la moyenne...).

Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville de Bayonne, précise que le dossier qui vient d'être remis aux participants comporte les tableaux d'état des lieux réalisés sur les 3 thématiques. Elle explique qu'afin d'analyser les propositions, leurs intitulés ont parfois été reformulés pour préciser les intentions aux services. Elles ont également été classées selon les objectifs prioritaires qui ressortaient des échanges des précédentes réunions. Les tableaux distribués et projetés comprennent donc une colonne avec les propositions telles qu'elles ont été rédigées dans le compte-rendu et les tableaux d'élaboration de la feuille de route du Conseil de quartiers, et une autre colonne avec ces mêmes propositions reformulées.

Elle explicite le code couleur utilisé pour l'analyse des propositions :

- Vert : la proposition peut être intégrée pour étude et mise en œuvre ;
- Rouge : la proposition présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution ;
- Violet : la proposition est en cours de réflexion ou déjà mise en œuvre dans le cadre de la politique générale de la Ville.

Elle rappelle que les membres du Conseil de quartiers ne pourront voter que pour les propositions indiquées en vert. Elle les invite à poser des questions ou à demander des éclaircissements au cours de la présentation qui va suivre.

Jean-Baptiste Marinot présente la restitution de l'analyse des propositions effectuée par la Ville. Les propositions en rouge et violet y seront principalement détaillées.

Thème 1 : Le vivre ensemble et le lien social

- **Objectif 1.A – Apaiser les espaces publics et favoriser les modes actifs**

Les propositions 1.2, 1.4, 1.6, 1.11, 1.13 et 1.15 figurant en vert dans le tableau d'analyse, peuvent être choisies pour faire partie de la feuille de route du Conseil de quartiers.

Concernant la proposition 1.4 « Pacifier le carrefour rue Sainte-Catherine / boulevard Jean d'Amou / rue Etcheverry en réalisant un plateau 30 km/h et en créant du stationnement limité à 30 min », un Conseiller de quartiers demande pourquoi il est noté qu'elle n'est pas envisageable dans le temps du mandat du Conseil de quartiers alors qu'elle apparaît en vert. Jean-Baptiste Marinot répond que cette proposition peut être choisie par le Conseil de quartiers, mais qu'elle nécessite de poser les objectifs de l'opération, faire une étude du quartier, réfléchir à des scénarii puis programmer techniquement et financièrement les travaux et les réaliser. Effectuer toutes ces étapes d'ici la fin du mandat du Conseil de quartiers, dans 16 mois, semble irréaliste. Une Conseillère de quartiers constate que la

configuration est la même que pour l'aménagement du quai Bergeret, projet porté par le précédent Conseil de quartiers. Elle considère que l'important est de réaliser cette opération, même si elle se termine après la fin du mandat.

Un Conseiller de quartiers rappelle qu'un travail a déjà été mené avec les services techniques de la Ville à ce sujet. Jean-Baptiste Marinot répond que les opérations ne partent pas toujours d'une feuille blanche. Joseba Erremundeguy ajoute que le travail mené à l'époque ne portait que sur l'extrémité de la rue Sainte-Catherine et non sur ce périmètre, et qu'il faut aussi prendre en compte l'implantation de commerces nécessitant des places de stationnement et de livraison.

La proposition 1.1 « Bloquer la circulation des scooters rue Sainte-Catherine pour sécuriser les piétons » ne peut pas être intégrée, faute de solutions techniques existantes pour y répondre. Christian Millet-Barbé précise que l'installation de portiques pour bloquer l'accès des scooters est impossible, car ils constituent une entrave au passage des secours.

La proposition 1.12 « Lutter contre le passage des scooters sur le pont SNCF » ne peut pas être intégrée, car les dispositifs envisagés entraveraient aussi la bonne circulation d'autres usagers, notamment ceux avec des vélos imposants ou ceux qui randonnent sur la Véloodyssée qui emprunte ce pont. À la demande de Christian Millet-Barbé, le pont SNCF a été intégré au dispositif de vidéo verbalisation. Les deux-roues disposant d'une plaque d'immatriculation, ils pourront être verbalisés.

La proposition 1.14 « Renforcer la présence policière le soir dans les quartiers de 18h à minuit » ne peut pas être intégrée, car l'action est déjà engagée. Christian Millet-Barbé explique que depuis 2 ans, la Ville a mis en place la brigade de la tranquillité nocturne en recrutant 12 agents supplémentaires, soit un budget annuel de 450 à 500 000 €. Elle intervient de 18h45 à 3h45 dans tous les quartiers sur appel des habitants, et ce 5/7 jours. Elle reçoit 600 à 700 appels par an. Du personnel supplémentaire est en cours de recrutement pour pouvoir assurer ce service 7/7.

- **Objectif 1.B – Développer les structures d'accueil et d'activités pour les enfants et pour les jeunes**

La proposition 1.10 figurant en vert dans le tableau d'analyse peut être choisie pour faire partie de la feuille de route du Conseil de quartiers.

La proposition 1.3 « Créer un centre aéré » ne peut pas être intégrée, car un centre aéré existe déjà sur le territoire du Conseil de quartiers, au moulin d'Arrousets. D'autres offres sont aussi disponibles, notamment dans les maisons de la vie citoyenne (MVC) et au centre aéré immersif Uda Leku. Cette proposition du Conseil de quartiers laisse à penser que l'offre de services proposée par le centre aéré du moulin d'Arrousets n'est pas suffisamment connue.

La proposition 1.9 « Porter une réflexion sur le devenir de l'ancien local de l'Atalante » ne peut pas être intégrée, car cette opération est déjà engagée. Elle devrait figurer en violet et non en rouge dans le tableau. Suite à un appel à candidatures, un groupe de porteurs de projet a été désigné. Il doit maintenant affiner son projet et trouver un montage financier pour réhabiliter le bâtiment, fortement dégradé. Un Conseiller de quartiers demande ce qui est fait pour le conserver en moins mauvais état possible, dans l'attente de la réalisation de ce projet. Jean-Baptiste Marinot répond que la Ville le surveille et mène les actions nécessaires pour qu'il ne se dégrade pas plus. Christian Millet-Barbé informe que l'état du parquet du bâtiment, démonté pour créer le bar dans le nouveau local de l'Atalante, laisse à penser que les désordres du bâtiment sont d'une nature bien plus complexe que celle imaginée.

- **Objectif 1.C – Animer les quartiers pour favoriser les rencontres en créant des fêtes, des parcours, des lieux et en développant l'offre commerciale**

Les propositions 1.7 et 1.16 figurant en vert dans le tableau d'analyse peuvent être choisies pour faire partie de la feuille de route du Conseil de quartiers.

La proposition 1.5 « Réglementer l'installation de commerces en rez-de-chaussée des résidences dans le PLU pour favoriser l'accès aux services (exemple rue Camille Delville) » ne peut pas être intégrée, car même si les habitants souhaitent l'implantation d'un commerce, son bon fonctionnement ne se décrète pas. Il dépend de son modèle économique. Un commerce de bouche installé au Séqué a par exemple fermé, faute de clientèle. S'ajoute à cela l'encadrement du déploiement de l'offre commerciale par le schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui définit notamment les grandes orientations d'aménagement et veille au respect d'un équilibre entre les implantations dans les différents secteurs d'une ville. Christian Millet-Barbé informe qu'au Séqué, les pieds d'immeuble initialement dédiés aux commerces sont occupés principalement par des professionnels de santé. Jean-Baptiste Marinot indique qu'une réflexion est en cours pour une éventuelle polarité commerciale à proximité des jardins familiaux. À ce stade il n'est pas possible de dire ce qui en ressortira.

La proposition 1.8 « Créer ou aménager un lieu de rencontre pour les associations et les habitants dans chacun des quartiers (Saint-Bernard, Saint-Esprit, Arrousets) » peut être intégrée pour réflexion. Il est cependant rappelé que des structures existent déjà dans certains quartiers et peuvent accueillir les habitants d'autres quartiers. Christian Millet-Barbé mentionne la MVC du Séqué à laquelle les habitants d'Arrousets peuvent adhérer. Il encourage à se rendre dans ce lieu très intéressant d'animation et de partage. Une Conseillère de quartiers demande comment savoir ce qui s'y passe. Christian Millet-Barbé répond que les informations sont disponibles à la MVC, ouverte tous les jours. Joseba Erremundeguy invite à consulter la page Facebook « [La maison du Séqué](#) » sur laquelle la MVC publie régulièrement des informations et les animations proposées.

Thème 2 : Les enjeux de la transition écologique et énergétique

- Objectif 2.A – Sécuriser et favoriser les déplacements piétons et cycles

Les propositions 2.1, 2.2 et 2.7 figurant en vert dans le tableau d'analyse, peuvent être choisies pour faire partie de la feuille de route du Conseil de quartiers.

La proposition 2.5 « Matérialiser la voie cyclable du pont Saint-Esprit avec du street art au sol pour inciter les usagers à la respecter » et la proposition 2.6 « Poursuivre le marquage street art du pont Saint-Esprit dans le virage et au début du boulevard Alsace-Lorraine pour assurer une continuité artistique » ne peuvent pas être intégrées, car la réglementation très stricte sur le marquage routier ne le permet pas en dehors des zones limitées à 20km/h. Christian Millet-Barbé ajoute que l'architecte des bâtiments de France (ABF) s'y opposerait. Jean-Baptiste Marinot confirme que l'ABF a toujours catégoriquement refusé la mise en couleur des pistes cyclables dans le centre ancien de Bayonne.

La proposition 2.9 « Développer l'offre de vélo en libre-service Pony dans les quartiers » ne peut pas être intégrée, car elle relève de la compétence du SMBPA et donc de la CAPB. La Ville accompagne et oriente l'installation de ces vélos, mais ne déploie pas l'offre.

La proposition 2.12 « Aménager une passerelle piétons / vélos vers Saint-Esprit » ne peut pas être intégrée au regard de 2 éléments : la temporalité d'un tel projet qui nécessite 7 à 8 ans pour se concrétiser, et le fait que la création d'une passerelle est envisagée dans le cadre du projet « Rive droite de l'Adour ».

- Objectif 2.B – Favoriser la culture maraichère et végétaliser les espaces publics

Les propositions 2.3 et 2.4 figurant en vert dans le tableau d'analyse peuvent être choisies pour faire partie de la feuille de route du Conseil de quartiers. Concernant la proposition 2.4 « Végétaliser le quartier Arrousets pour ombrager le quartier », Jean-Baptiste Marinot souligne la difficulté potentielle pour trouver un espace à végétaliser sur ce secteur, les espaces publics y étant limités.

- Objectif 2.C – Développer l'offre de stationnement et la qualité de service

Les propositions 2.8, 2.10, 2.11 et 2.15 figurant en vert dans le tableau d'analyse, peuvent être choisies pour faire partie de la feuille de route du Conseil de quartiers.

- Objectif 2.D – Développer l'offre de transports en commun

La proposition 2.13 « Augmenter la fréquence et l'amplitude horaire de la navette gratuite de Saint-Esprit qui est très fréquentée » et la proposition 2.14 « Remettre en service la ligne de navette fluviale pour faciliter la traversée de l'Adour autrement qu'en voiture » ne peuvent pas être intégrées, car elles relèvent de la compétence de la CAPB.

Un Conseiller de quartiers trouve plus facile de se faire entendre par une collectivité plus locale comme la mairie que par la CAPB qui éloigne les habitants de la citoyenneté active. Il demande quelle instance équivalente aux Conseils de quartiers peut évoquer cette question éminemment importante de navette et de flux au sein de la CAPB. Joseba Erremundeguy répond qu'un comité consultatif des usagers existe au sein du SMPBA. Ses membres sont tirés au sort parmi les usagers Txik Txak qui se sont portés candidats. Ce comité participe à la concertation pour l'amélioration des lignes existantes. 10 usagers Txik Txak ont été tirés au sort en 2022 pour participer à ce comité. Leur mandat de 2 ans se termine en août 2024. Le règlement du comité consultatif figure sur le site internet Txik Txak. Joseba Erremundeguy propose de relayer l'information du renouvellement de l'instance, le moment venu. Christian Millet-Barbé ajoute que cette question peut être relayée par le Maire de Bayonne auprès de la CAPB. Les élus qui y siègent ne sont pas désignés par le suffrage universel, mais ils représentent les habitants de leurs villes et s'attachent à entendre et relayer leurs demandes.

Jean-Baptiste Marinot informe que la Ville relaye systématiquement les demandes des habitants au SMPBA. Lors du renouvellement de la délégation de service public, les demandes des habitants du Séqué, où les horaires des transports ne permettent pas de les utiliser pour se rendre à l'école ou pour rentrer du centre-ville de Bayonne le soir, ont été entendues. L'offre déployée à partir du 5 janvier prochain intégrera des horaires de début et de fin de journée plus larges. Christian Millet-Barbé ajoute que le cadencement de cette ligne de bus, qui va du Séqué aux plages d'Anglet, passera de 30 à 20 minutes maximum.

- **Objectif 2.E – Améliorer la communication des actions de la Ville**

La proposition 2.16 figurant en vert dans le tableau d'analyse peut être choisie pour faire partie de la feuille de route du Conseil de quartiers. Une Conseillère de quartiers demande comment faire pour être au courant de ce qui se passe à Bayonne. Jean-Baptiste Marinot répond que le Conseil de quartiers peut travailler à l'identification de meilleurs moyens pour diffuser les informations.

Thème 3 : L'identité des quartiers

- **Objectif 3.A – Valoriser et promouvoir les patrimoines**

Les propositions 3.1 et 3.2 figurant en vert dans le tableau d'analyse peuvent être choisies pour faire partie de la feuille de route du Conseil de quartiers.

- **Objectif 3.B – Préserver l'identité architecturale locale**

La proposition 3.3 « Réglementer l'urbanisation plus en cohérence avec le style architectural local » ne peut pas être intégrée, car la planification urbaine relève de la compétence de la CAPB. De plus, la réglementation en vigueur porte uniquement sur l'urbanisme. Même si le plan local d'urbanisme (PLU) intègre quelques dispositions qui peuvent influencer sur l'architecture, elles ne sont pas suffisantes pour répondre à cet objectif.

- **Objectif 3.C – Végétaliser les espaces publics**

La proposition 3.4 figurant en vert dans le tableau d'analyse peut être choisie pour faire partie de la feuille de route du Conseil de quartiers.

- **Objectif 3.D – Développer l'offre de transports en commun**

La proposition 3.5 « Développer une ligne de navette gratuite pour desservir le quartier Saint Bernard » ne peut pas être intégrée, pour les raisons évoquées pour les propositions 2.13 et 2.14.

- **Objectif 3.E – Identifier et animer les quartiers, améliorer la promotion des initiatives**

Les propositions 3.6, 3.7 et 3.8 figurant en vert dans le tableau d'analyse, peuvent être choisies pour faire partie de la feuille de route du Conseil de quartiers.

Un Conseiller de quartiers remercie les services de la Ville pour le travail effectué, qui clarifie les choses. Il espère que cela permettra d'avancer ensemble. Christian Millet-Barbé souligne que les élus apprennent beaucoup de choses à l'occasion de ce travail mené par les services.

Une Conseillère de quartiers se demande si la proposition 3.7 « Créer un calendrier des festivités et des animations et le diffuser pour mieux informer les habitants » ne fait pas doublon avec la proposition 2.16 « Renforcer la communication de la Ville dans les quartiers pour mieux informer les habitants des actions menées (aides...) ». Jean-Baptiste Marinot répond qu'il y aura doublon si le Conseil de quartiers décide que la communication ne concerne que les événements. Mais la communication peut aussi être vue de manière plus large, en englobant d'autres thématiques.

2/ Vote indicatif et priorisation

Les 3 tableaux thématiques projetés imprimés en grand format sont installés sur 3 tables. Sur chaque table, des gommettes vertes et rouges sont à disposition.

Elodie Cluzeau rappelle que chaque membre du Conseil de quartiers peut voter pour 3 propositions par thématique, en utilisant les gommettes vertes disponibles sur les tables. Elle précise que chaque membre est libre de choisir s'il souhaite utiliser ses 3 gommettes ou non et s'il veut les attribuer à 3 propositions différentes ou non, pour chacun des thèmes. Ceux qui veulent signaler un projet qui leur semble non prioritaire peuvent utiliser les gommettes rouges.

Les membres du Conseil de quartiers, répartis en 3 groupes, réfléchissent et votent à tour de rôle sur les 3 thématiques. À l'issue du vote, les voix sont comptabilisées. Les chiffres sont reportés dans la colonne de droite des tableaux imprimés en grand format. Ces tableaux figurent en annexe du présent compte-rendu.

Elodie Cluzeau annonce que 2 axes du thème 1 et 6 axes du thème 2 sont arrivés ex æquo, sachant que certaines des propositions ex æquo du thème 2 concernent des domaines similaires. À ce stade, ce sont donc 14 propositions et non 9 qui sont priorisées.

Les propositions priorisées sont projetées à l'écran afin que tous les participants puissent les voir. Joseba Erremundeguy en donne la lecture :

- Proposition 1.10 - Recenser les parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins. Cette proposition a recueilli 12 voix ;
- Proposition 1.16 - Organiser des fêtes dans les quartiers pour que les acteurs et les habitants se rencontrent. Cette proposition a recueilli 9 voix ;
- Proposition 1.4 - Pacifier le carrefour rue Sainte-Catherine / Boulevard Jean d'Amou / Rue Etcheverry en réalisant un plateau 30 km/h et en créant du stationnement limité à 30 min. Cette proposition a recueilli 7 voix ;
- Proposition 1.7 - Organiser un ou des parcours pour découvrir toutes les fresques street art dans les quartiers. Cette proposition a recueilli 7 voix ;
- Proposition 2.15 - Créer des places de stationnement en épis boulevard Alsace-Lorraine pour augmenter l'offre en diminuant la taille des trottoirs qui sont trop larges. Cette proposition a recueilli 7 voix ;
- Proposition 2.16 - Renforcer la communication de la Ville dans les quartiers pour mieux informer les habitants des actions menées (aides..). Cette proposition a recueilli 5 voix ;
- Proposition 2.8 - Aménager un parking sur le terrain vague derrière le pont de fer pour augmenter l'offre de stationnement dans les quartiers et la connecter au circuit de la navette gratuite pour inciter les automobilistes à prendre le bus pour rejoindre la gare pour l'hyper centre. Cette proposition a recueilli 5 voix ;
- Proposition 2.4 - Végétaliser le quartier Arroussets pour ombrager le quartier. Cette proposition a recueilli 5 voix ;
- Proposition 2.3 - Aménager des jardins partagés en faveur de l'autonomie alimentaire. Cette proposition a recueilli 5 voix ;
- Proposition 2.7 - Aménager la sente du chemin d'Amade (Pont Henri Grenet pour sécuriser les déplacements piétons). Cette proposition a recueilli 5 voix ;
- Proposition 2.2 - Aménager un parcours piétons nature entre le chemin petite borde, chemin de la borde et Boucau. Cette proposition a recueilli 5 voix ;
- Proposition 3.6 - Créer une fête des rives droites sur l'exemple des fêtes Bibi Beurivage avec les acteurs des quartiers en organisant des animations autour du fleuve. Cette proposition a recueilli 13 voix ;
- Proposition 3.2 - Créer un guide de découverte patrimonial sur l'exemple des topoguides pour faire découvrir les sites et monuments. Cette proposition a recueilli 11 voix ;
- Proposition 3.1 - Installer de la signalétique patrimoniale dans les quartiers (plaques). Cette proposition a recueilli 6 voix.

3/ Débat collectif et choix des axes de travail

Joseba Erremundeguy rappelle que le Conseil de quartiers va maintenant débattre pour regrouper certaines propositions au sein d'un même axe de travail et choisir au maximum 5 propositions qui constitueront les 5 axes de travail de la feuille de route de son mandat.

Il anticipe sur le point suivant concernant la constitution des groupes de travail, en indiquant que d'expérience il faut un nombre suffisant de participants pour faire vivre un groupe de travail et qu'y participer demande du temps. Marie-Anne Delobel ajoute que le précédent Conseil de quartiers avait retenu 4 axes de travail, ce qui représentait déjà beaucoup de travail.

Au fur et à mesure des regroupements, un Conseiller de quartiers suggère de noter le nombre total de voix obtenues pour chaque axe de travail afin d'avoir une vision globale. Joseba Erremundeguy acquiesce et il est retranscrit sur la projection.

Après échange et débat collectif :

- Le Conseil de quartiers décide de regrouper les propositions 1.16 « Organiser des fêtes dans les quartiers pour que les acteurs et les habitants se rencontrent » et 3.6 « Créer une fête des rives droites sur l'exemple des fêtes Bibi Beurivage avec les acteurs des quartiers en organisant des animations autour du fleuve » dans un axe 1 intitulé « Organiser une ou des fêtes des rives droites de l'Adour ».
- Le Conseil de quartiers décide de regrouper les propositions 2.15 « Créer des places de stationnement en épis boulevard Alsace-Lorraine pour augmenter l'offre en diminuant la taille des trottoirs qui sont trop larges » et 2.8 « Aménager un parking sur le terrain vague derrière le pont de fer pour augmenter l'offre de stationnement dans les quartiers et la connecter au circuit de la navette gratuite pour inciter les automobilistes à prendre le bus pour rejoindre la gare pour l'hyper centre » dans un axe 2 intitulé « Améliorer l'offre de stationnement boulevard Alsace-Lorraine ».
- La proposition 1.4 « Pacifier le carrefour rue Sainte-Catherine / Boulevard Jean d'Amou / Rue Etcheverry en réalisant un plateau 30 km/h et en créant du stationnement limité à 30 min » n'est pas intégrée à l'axe 2 comme initialement évoqué, car elle concerne un sujet différent qui vise au réaménagement d'un secteur afin d'y faciliter la circulation. Le Conseil de quartiers décide de ne pas retenir cette proposition dans son choix final.
- Le Conseil de quartiers décide de regrouper les propositions 3.1 « Installer de la signalétique patrimoniale dans les quartiers (plaques) » et 3.2 « Créer un guide de découverte patrimonial sur l'exemple des topoguides pour faire découvrir les sites et monuments » dans un axe 3 intitulé « Valoriser le patrimoine des quartiers (parcours, guides, signalétique...) ». Il décide aussi d'intégrer à cet axe la proposition 1.7 « Organiser un ou des parcours pour découvrir toutes les fresques street art dans les quartiers » considérant que le street-art fait partie du patrimoine. Une Conseillère de

quartiers pense qu'un circuit street art existe déjà via l'office du tourisme. Joseba Erremundeguy répond que le groupe de travail pourra travailler sur l'offre existante avec les services de la Ville et l'office du tourisme.

- Le Conseil de quartiers décide de regrouper les propositions 2.2 « Aménager un parcours piétons nature entre le chemin petite borde, chemin de la borde et Boucau » et 2.7 « Aménager la sente du chemin d'Amade (pont Henri Grenet pour sécuriser les déplacements piétons) » dans un axe 4 intitulé « Aménager des parcours piétons (chemin d'Amade, chemin petite borde, chemin de la borde) ».
- Le Conseil de quartiers décide de choisir la proposition 1.10 « Recenser les parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins » comme l'axe 5 de sa feuille de route.

À l'issue de ces échanges, il reste 3 propositions qui n'ont pas été débattues à savoir :

- Proposition 2.3 - Aménager des jardins partagés en faveur de l'autonomie alimentaire ;
- Proposition 2.4 - Végétaliser le quartier Arroussets pour ombrager le quartier ;
- Proposition 2.16 - Renforcer la communication de la Ville dans les quartiers pour mieux informer les habitants des actions menées (aides...).

Après échange et débat collectif, constatant que ces propositions ne peuvent pas être rattachées à un des axes de travail déjà définis et qu'elles ont toutes obtenu le plus petit nombre de voix, le Conseil de quartiers décide de ne pas les retenir dans son choix final.

Un Conseiller de quartiers demande s'il est possible, sur le sujet de la communication ou un autre sujet écarté, de contacter directement la Ville pour y travailler d'une autre manière. Joseba Erremundeguy répond que les services de la Ville ont été informés de toutes les propositions émises par le Conseil de quartiers. Il ajoute que la nouvelle application « Bayonne ma ville » comporte un agenda avec tous les événements de la Ville et la possibilité de s'abonner à des flux d'actualités en fonction de ses intérêts. Christian Millet-Barbé propose qu'une présentation soit faite sur l'ensemble des outils de communication déjà existants.

Un Conseiller de quartiers rappelle que dans une réunion précédente il avait évoqué l'application d'une autre commune qui lui permettait de signaler un problème. Il a constaté que l'application « Bayonne ma ville » comportait un onglet « signalement ».

Concernant la proposition 2.3 « Aménager des jardins partagés en faveur de l'autonomie alimentaire » qui n'a pas été retenue, Joseba Erremundeguy indique que l'association qui gère les jardins familiaux a pour projet, avec l'accord de la Ville, de développer le nombre de parcelles proposées aux habitants dès que du foncier sera disponible.

Joseba Erremundeguy donne lecture des 5 axes de travail retenus :

- Axe 1 : Organiser une ou des fêtes des rives droites de l'Adour ;
- Axe 2 : Améliorer l'offre de stationnement boulevard Alsace-Lorraine ;
- Axe 3 : Valoriser le patrimoine des quartiers (parcours, guides, signalétique...) ;
- Axe 4 : Aménager des parcours piétons (chemin d'Amade, chemin petite borde, chemin de la borde) ;
- Axe 5 : Recenser les parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins.

4/ Constitution des groupes de travail

Un Conseiller de quartiers souhaite, avant de s'engager, connaître la charge de travail demandée ainsi que l'objectif de production attendu. Elodie Cluzeau répond que d'ici à la fin du mandat du Conseil de quartiers, la Ville réunira chaque groupe de travail 1 à 4 fois avec le ou les services concernés par sa thématique. Ces réunions ont pour but de les accompagner dans l'étude et la mise en œuvre de l'axe de travail. Durant le Conseil de quartiers précédent, certains groupes se sont réunis 2 fois d'autres 6 fois. Les réunions durent environ 1h30 et ont lieu en début de soirée. La première, qui se tiendra à la rentrée, permettra de redéfinir tous les besoins et de s'accorder sur le travail à mener. Elle ajoute que les groupes de travail sont libres de s'organiser comme ils le souhaitent et n'ont pas obligation de se rencontrer en dehors de ces réunions avec les services.

Les 5 axes de travail constituant la feuille de route du Conseil de quartiers pour la durée de son mandat et la constitution non définitive des groupes de travail intervenant sur chacun des axes de travail sont les suivants :

- **Axe 1 : Organiser une ou des fêtes des rives droites de l'Adour.** Le groupe A, qui travaillera sur cet axe, est composé d'Annie Geneste, Tony Le Guilly, Cédric Lembezat, Martine Naudy Gilles et Heitor Rafael.
- **Axe 2 : Améliorer l'offre de stationnement boulevard Alsace-Lorraine.** Le groupe B, qui travaillera sur cet axe, est composé d'Annie Geneste, Martine Lalague, Tony Le Guilly et Cédric Lembezat.
- **Axe 3 : Valoriser le patrimoine des quartiers (parcours, guides, signalétique...).** Le groupe C, qui travaillera sur cet axe, est composé de Georges-Henri Abtour, Benoît Dichard, Anne-Marie Dubau, Philippe Naudy et Martine Péchiné.
- **Axe 4 : Aménager des parcours piétons (chemin d'Amade, chemin petite borde, chemin de la borde).** Le groupe D, qui travaillera sur cet axe, est composé de Benoît Dichard, Eliette Lahillade, Robert Montori et Heitor Rafael.

- **Axe 5 : Recenser les parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins.** Le groupe E, qui travaillera sur cet axe, est composé de Benoît Dichard, Martine Lalague, Karine Lauga et Philippe Michel-Poisson.

Elodie Cluzeau précise que les membres du Conseil de quartiers absents seront contactés et pourront rejoindre un ou plusieurs des groupes de travail. Elle ajoute que ceux qui, après réflexion, souhaiteraient changer de groupe de travail peuvent le faire en la contactant. Enfin, elle informe qu'une réunion plénière se tiendra au mois de décembre afin de faire un point d'étape sur le travail réalisé par chaque groupe de travail entre juin et novembre.

5/ Expérimentation quai Bergeret

Jean-Baptiste Marinot rappelle que dans le cadre des travaux menés avec le précédent Conseil de quartiers et la porteuse de projet lauréate du budget participatif, la Ville va engager une phase d'expérimentation sur la partie du quai allant du square Bergeret à la rue de l'Esté. Le but est de tester les aménagements envisagés et d'en discuter avec les résidents et les usagers. La Ville est accompagnée par l'agence Debats Demos représentée ce soir par Claire Chaussade, un acteur phare de la concertation qui accompagne d'autres projets du territoire notamment « Rive droite de l'Adour ».

Claire Chaussade présente la démarche de concertation proposée, dont les objectifs sont :

- Établir un diagnostic partagé des usages et des aménagements actuels du quai Bergeret ;
- Recueillir les attentes et les besoins des habitants et des usagers du quai Bergeret en matière d'apaisement, de végétalisation et d'usage ;
- Observer et tirer des enseignements de l'expérimentation ;
- Enrichir le projet d'aménagement définitif.

Pour ce faire, plusieurs étapes de concertation sont prévues :

- 22 mai 2024 : présentation aux membres du Conseil de quartiers ;
- Fin juin 2024 : première phase de diagnostic et de définition des usages.

Cette phase comprend 2 temps : une enquête (menée pendant 2 jours sur site et accessible plusieurs jours en format numérique) suivie d'un forum du projet. Ce forum regroupera des stands d'information (présentation du travail déjà mené par le Conseil de quartiers et les services de la Ville), de concertation (recueil des attentes et des besoins) et de convivialité (rencontre et échange). Pour le stand sur la concertation, 2 types de support sont envisagés : un grand mur de la concertation que chacun pourra alimenter et des balades urbaines « diagnostics » auxquelles le Conseil de quartiers sera associé s'il le souhaite. Elle invite aussi les membres du Conseil de quartiers à participer à la réalisation de l'enquête sur site ;

- Automne 2024 : restitution du scénario retenu pour l'expérimentation ;
- Été 2025 : restitution des résultats de l'expérimentation.

Un Conseiller de quartiers demande si des questionnaires seront déposés dans les boîtes aux lettres du quartier, pour permettre aux personnes absentes lors de l'enquête d'y participer.

Claire Chaussade répond que ce n'est pas prévu, car l'enquête sera aussi disponible en ligne. L'objectif étant de toucher le plus de personnes possible, elle propose aux membres du Conseil de quartiers de leur mettre à disposition des enquêtes au format papier si besoin.

Un Conseiller de quartiers souhaite savoir pourquoi les résultats de l'expérimentation ne sont prévus qu'à l'été 2025. Jean-Baptiste Marinot répond que l'expérimentation proposée porte sur un périmètre petit avec beaucoup de contraintes. Le but de la concertation est d'en discuter avant de l'aménager, mais aussi d'évoquer les possibilités d'étendre cette expérimentation sur un périmètre plus large.

Une Conseillère de quartiers demande si les aménagements proposés concernent les piétons, les vélos et les voitures. Jean-Baptiste Marinot répond que le but est de revoir la place de la voiture pour ouvrir l'espace aux piétons et aux vélos, mais aussi d'aménager quelques aménités (espaces végétalisés avec des bancs, réaménagement du square Bergeret...).

Christian Millet-Barbé précise que le Conseil de quartiers précédent, qui avait choisi comme axe de travail l'aménagement du quai Bergeret, sera aussi associé à la démarche.

6/ Budget participatif – Point projet

Elodie Cluzeau rappelle que le Conseil de quartiers peut collectivement déposer un projet au budget participatif jusqu'au 4 juin sur le site <https://lateliercitoyen.bayonne.fr/>. Chacun peut aussi déposer un projet à titre individuel. Elle précise que les projets déjà déposés sont consultables sur le site internet dédié.

Conclusion

Elodie Cluzeau indique donc que la prochaine réunion plénière du Conseil de quartiers se tiendra le mercredi 4 décembre. Les dates des réunions en groupes de travail précédant cette plénière seront convenues avec les services et communiquées prochainement.

Christian Millet-Barbé remercie les membres du Conseil de quartiers et lève la séance.

Annexe 1 - Liste des participants



CONSEIL DE QUARTIERS "LES RIVES DROITES DE L'ADOUR" RÉUNION DU MERCREDI 22 MAI 2024 - 18H30 - SALLE SAINTE URSULE

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

COLLEGE HABITANT.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Monsieur	Abtour	Georges-Henri	Saint Esprit - Sainte Frédéric	<i>Présent</i>
Monsieur	Da Silva Moreira	Jérôme	Citadelle	<i>Excusé</i>
Monsieur	Dichard	Benoît	Saint-Bernard	<i>Présent</i>
Madame	Dubau	Anne-Marie	Citadelle	<i>Présente</i>
Madame	Fagoaga	Anne-Marie	Saint Esprit - Sainte Frédéric	<i>Excusée</i>
Madame	Ferreira	Irène	Saint-Bernard	<i>Excusée</i>
Madame	Geneste	Annie	Arrousets	<i>Présente</i>
Madame	Lahillade	Éliette	Saint-Bernard	<i>Présente</i>
Madame	Lalague	Martine	Saint Esprit - Sainte Frédéric	<i>Présente</i>
Madame	Lauga	Karine	Arrousets	<i>Présente</i>
Monsieur	Lembezat	Cédric	Arrousets	<i>Présent</i>
Monsieur	Michel-Poisson	Philippe	Arrousets	<i>Présent</i>
Monsieur	Montori	Robert	Saint-Bernard	<i>Présent</i>
Monsieur	Naudy	Philippe	Saint Esprit - Sainte Frédéric	<i>Présent</i>
Madame	Péchiné	Martine	Citadelle	<i>Présente</i>
Monsieur	Rafael	Heitor	Saint-Bernard	<i>Présent</i>
COLLEGE ACTEURS LOCAUX				
ASSOCIATIONS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	Dabbadie	Robert	Yacht Club de Bayonne	<i>Excusé</i>
Monsieur	Decout	Benoît	Saint-Esprit sur le Pont	<i>Excusé</i>
Madame	Drochon	Gwenaëlle	Association des professionnels de Saint Esprit	<i>Excusée</i>
Monsieur	Le Guilly	Tony	Street Art Hip Hop	<i>Présent</i>
Madame	Naudy Gilles	Martine	Collectif le Vigilant	<i>Présente</i>
PROFESSIONNELS				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	Kessler	Petra	Le Comptoir d'Anna	<i>Présente</i>
Monsieur	Zamora	Jacques	SARL Jacques Zamora	<i>Excusé</i>
COLLEGE ELU.E.S				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	Brocard	Juliette	Conseillère municipale membre de l'opposition	<i>Excusée</i>
Madame	Delobel	Marie-Anne	Conseillère municipale de la majorité	<i>Présente</i>
Monsieur	Erremundeguy	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	<i>Présent</i>
Monsieur	Millet-Barbé	Christian	Adjoint de quartier	<i>Présent</i>

Participaient également : Jean-Baptiste Marinot, Directeur général adjoint en charge de l'aménagement et de la transition écologique et Elodie Cluzeau, Chargée de mission, Ville de Bayonne.

Annexe 5 - Synthèse des débats : du vote indicatif aux axes choisis

Vote indicatif : propositions priorisées		Axes choisis après débat collectif
1.10 Recenser les parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins – 12 voix	2.4 Végétaliser le quartier Arrousets pour ombrager le quartier – 5 voix	Organiser une ou des fêtes des rives droites de l'Adour – 22 voix
1.16 Organiser des fêtes dans les quartiers pour que les acteurs et les habitants se rencontrent – 9 voix	2.3 Aménager des jardins partagés en faveur de l'autonomie alimentaire – 5 voix	Améliorer l'offre de stationnement boulevard Alsace Lorraine - 12 voix
1.4 Pacifier le carrefour rue Sainte-Catherine / Boulevard Jean d'Amou / Rue Etcheverry en réalisant un plateau 30 km/h et en créant du stationnement limité à 30 min -7 voix	2.7 Aménager la sente du chemin d'Amade (Pont Henri Grenet pour sécuriser les déplacements piétons) – 5 voix	Valoriser le patrimoine des quartiers (parcours, guides, signalétique...) – 24 voix
1.7 Organiser un ou des parcours pour découvrir toutes les fresques street art dans les quartiers – 7 voix	2.2 Aménager un parcours piétons nature entre le chemin petite borde, chemin de la borde et Boucau – 5 voix	Aménager des parcours piétons (chemin d'Amade, chemin petite borde, chemin de la borde) – 10 voix
2.15 Créer des places de stationnement en épis boulevard Alsace Lorraine pour augmenter l'offre en diminuant la taille des trottoirs qui sont trop larges – 7 voix	3.6 Créer une fête des rives droites sur l'exemple des fêtes Bibi Beurivage avec les acteurs des quartiers en organisant des animations autour du fleuve – 13 voix	Recenser les parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins - 12 voix
2.16 Renforcer la communication de la Ville dans les quartiers pour mieux informer les habitants des actions menées (aides..) – 5 voix	3.2 Créer un guide de découverte patrimonial sur l'exemple des topoguides pour faire découvrir les sites et monuments – 11 voix	
2.8 Aménager un parking sur le terrain vague derrière le pont de fer pour augmenter l'offre de stationnement dans les quartiers et la connecter au circuit de la navette gratuite pour inciter les automobilistes à prendre le bus pour rejoindre la gare pour l'hyper centre – 5 voix	3.1 Installer de la signalétique patrimoniale dans les quartiers (plaques) – 6 voix	

Annexe 6 - Groupes de travail constitués – liste non définitive

Choix final des axes choisis après débat collectif et constitution des groupes de travail		Groupes de travail (liste des participants non définitive)	
1	Organiser une ou des fêtes des rives droites de l'Adour	A	Cédric, Tony, Heitor, Martine NG, Annie
2	Améliorer l'offre de stationnement boulevard Alsace Lorraine	B	Tony, Annie, Martine L, Cédric
3	Valoriser le patrimoine des quartiers (parcours, guides, signalétique...)	C	Martine P, Philippe N, Anne-Marie, Benoît D, Georges-Henri
4	Aménager des parcours piétons (chemin d'Amade, chemin petite borde, chemin de la borde)	D	Heitor, Benoît D, Eliette, Robert
5	Recenser les parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins	E	Benoît D, Philippe MP, Karine, Martine L

Annexe 7 - Présentation projetée

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »

Mercredi 22 mai 2024



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE

Ordre du jour

- Présentation de l'analyse de faisabilité des propositions et priorisation finale des axes de travail de la feuille de route
- Budget participatif
- Expérimentation quai Bergeret

Introduction

Une feuille de route élaborée en 6 étapes et 4 réunions

Réunion plénière
Janvier

① **Réalisation d'un état des lieux du territoire du Conseil de quartiers** selon les thèmes du vivre ensemble et du lien social, des enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers en définissant les atouts et les faiblesses.

Réunion plénière
Février

② A partir de cet état des lieux, **identification de propositions d'axes de travail et premières priorisations.**

Réunion plénière
Mars

③ **Rencontre entre les anciens et les nouveaux Conseils de quartiers** – Présentation des feuilles de route du mandat 2021-2023.

Mars/Avril

④ Analyse des propositions d'axes de travail par les services de la Ville.



Réunion plénière
Mai/Juin

⑤ **Présentation de l'analyse de faisabilité des propositions et priorisation finale des axes de travail de la feuille de route** selon le degré d'intérêt général, des enjeux de la transition écologique et de la gestion de la temporalité. **Cadrage à 5 axes maximum par quartier** (pour assurer la faisabilité opérationnelle des nouveaux axes de travail et finaliser la mise en œuvre des axes du premier mandat).

Juillet

⑥ **Vote de la feuille de route en Conseil municipal et publication.**

Une réunion de 3h en 6 temps

- **18h30-18h35** : accueil-introduction (5')

1- Présentation de l'analyse des propositions (45')

- **18h35-18h50** : présentation de l'analyse de faisabilité des propositions du thème 1
- **18h50-19h05** : présentation de l'analyse de faisabilité des propositions du thème 2
- **19h05-19h20** : présentation de l'analyse de faisabilité des propositions du thème 3

2- Vote indicatif / priorisation (45')

- **19h20-19h35** : vote indicatif : priorisation des propositions du thème 1, 2, 3
- **19h35-19h50** : vote indicatif : priorisation des propositions du thème 2, 3, 1
- **19h50-20h05** : vote indicatif : priorisation des propositions du thème 3, 1, 2

3- Comptabilisation des votes / pause (10')

- **20h05-20h15** : comptabilisation des votes indicatifs pendant la pause rafraîchissements

4- Débat collectif et choix des axes de travail (45')

- **20h15-21h00** : choix des 1 à 5 axes de travail à partir des 9 priorités dégagées du vote

5- Constitution des groupes de travail (15')

- **21h00-21h15** : constitution des groupes de travail

6- Budget participatif – Point projet (15')

- **21h15-21h30** : partage des idées, rappel des modalités de dépôt d'un projet

1/ Présentation de l'analyse des propositions

Les compétences de la Ville

- Espaces publics
- Écoles et petite enfance
- Enfance et jeunesse
- Sport
- Urbanisme
- État civil
- Culture, patrimoine et événementiel
- Propreté urbaine
- Stationnement
- Action sociale et seniors
- Sécurité et tranquillité publique
- Commerce et tourisme
- Soutien aux associations
- Politique linguistique

Les compétences de l'agglomération

- Stratégie territoriale, aménagement et habitat
- Europe et coopération transfrontalière
- Économie
- Politiques linguistique et culturelle
- Transition écologique et énergétique
- Eau, littoral et milieu naturels
- Montagne basque
- Cohésion sociale
- Mobilités
- Prévention, collecte et valorisation des déchets

Thème 1

Le vivre ensemble et le lien social

Enjeu prioritaire dégagé

1.A- Apaiser les espaces publics et favoriser les modes actifs

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	1.A	1.1	Blocage des scooters rue Sainte-Catherine +++	+++	Bloquer la circulation des scooters rue Sainte Catherine pour sécuriser les piétons	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution
RDA	1.A	1.2	Indications claires des pistes cyclables pour les cyclistes ++ ②	++	Améliorer la signalisation des pistes cyclables	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	1.A	1.4	Croisement rue Sainte-Catherine / Jean d'Amou / Etcheverry : pacifier l'endroit. Plateau 30 à l'heure. Stationnement 30 minutes ⑤		Pacifier le carrefour rue Sainte Catherine / boulevard Jean d'Amou / rue Etcheverry en réalisant un plateau 30km/h et en créant du stationnement limité à 30 min.	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	1.A	1.6	Début quai Amiral Bergeret. En contre-bas espace disponible hors grandes marées ④		Utiliser l'espace disponible en contre-bas du quai Bergeret en dehors des grandes marées	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	1.A	1.11	Voies cyclables en cours +	+	Développer les voies cyclables dans les quartiers	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	1.A	1.12	Scooter sur le pont SNCF ③		Lutter contre le passage des scooters sur le pont SNCF	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	1.A	1.13	Des bancs et plus sous les arbres ++ ⑧	++	Installer davantage de bancs à l'ombre des arbres	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	1.A	1.14	Présence policière « permanente » par exemple de 18h à 00h +++	+++	Renforcer la présence policière le soir dans les quartiers de 18h à minuit	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition en cours de réflexion ou déjà mise en œuvre dans le cadre de la politique générale de la Ville
RDA	1.A	1.15	Créations de caniparcs + ⑪	+	Créer des caniparcs dans les quartiers pour dédier des espaces à l'animal en ville	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Enjeu prioritaire dégagé

1.B- Développer les structures d'accueil et d'activités pour les enfants et pour les jeunes

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	1.B	1.3	Centre aéré pour lieu de rencontre +	+	Créer un centre aéré	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution
RDA	1.B	1.9	Ancien Atalante? ⑥		Porter une réflexion sur le devenir de l'ancien local de l'Atalante	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution
RDA	1.B	1.10	Place des enfants. Parcs infantiles. Espaces sécurisés de jeux comme place d'Albret par exemple. Faire une sorte d'inventaire des parcs infantiles existants +++ ⑩	+++	Recenser les parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Enjeu prioritaire dégagé

1.C- Animer les quartiers pour favoriser les rencontres en créant des fêtes, des parcours, des lieux et en développant l'offre commerciale

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE			ANALYSE DE LA VILLE	
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	1.C	1.5	PLU avec commerces en RDC (résidences). Rue Camille Delville +	+	Réglementer l'installation de commerces en rez-de-chaussée des résidences dans le PLU pour favoriser l'accès aux services (exemple rue Camille Delville)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution
RDA	1.C	1.7	« Parcours » fresques street art ⑦		Organiser un ou des parcours pour découvrir toutes les fresques street art dans les quartiers	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	1.C	1.8	Maison des associations / lieu de rencontre. « Création » / aménagement d'un lieu par quartier (Saint-Bernard, Saint-Esprit, Arrousets) ++ ④	++	Créer ou aménager un lieu de rencontre pour les associations et les habitants dans chacun des quartiers (Saint-Bernard, Saint-Esprit, Arrousets)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	1.C	1.16	Idee des fêtes de quartier +	+	Organiser des fêtes dans les quartiers pour que les acteurs et les habitants se rencontrent	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Thème 2

Les enjeux de la transition écologique et énergétique

Enjeu prioritaire dégagé

2.A- Sécuriser et favoriser les déplacements piétons et cycles

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	2.A	2.1	Un meilleur confort pour les familles - Créer des ballades, parcours		Aménager des parcours piétons pour favoriser les balades en famille	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	2.A	2.2	Créer une ballade piétonne entre chemin petite borde, chemin de la borde et Boucau -> ballade nature très empruntée actuellement -> aménagement. La ville de Boucau travaille sur le projet de son côté		Aménager un parcours piétons nature entre le chemin Petite borde, chemin de la Borde et Boucau. Il permettrait ainsi d'assurer la jonction avec le parcours en cours d'aménagement à Boucau.	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	2.A	2.5	Marquage au sol - street art		Matérialiser la voie cyclable du pont Saint Esprit avec du street art au sol pour inciter les usagers à la respecter	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE			ANALYSE DE LA VILLE	
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	2.A	2.6	Virage jusqu'au feu bd Alsace-Lorraine		Poursuivre le marquage street art du pont Saint Esprit dans le virage et au début du boulevard Alsace Lorraine pour assurer une continuité artistique	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution
RDA	2.A	2.7	Sente chemin d'Amade (pont Henri Grenet)		Aménager la sente du chemin d'Amade (pont Henri Grenet) pour sécuriser les déplacements piétons	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	2.A	2.9	Pony (vélo en libre-service)		Développer l'offre de vélo en libre service Pony dans les quartiers	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution
RDA	2.A	2.12	Passerelle piétons / vélos		Aménager une passerelle piétons / vélos vers Saint Esprit	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution

Enjeu prioritaire dégagé

**2.B- Favoriser la culture
maraîchère et végétaliser
les espaces publics**

Axes de travail proposés

AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS			Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE	
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	2.B	2.3	De la terre pour nos légumes		Aménager des jardins partagés en faveur de l'autonomie alimentaire	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	2.B	2.4	Arborer le quartier Arrousets		Végétaliser le quartier Arrousets pour ombrager le quartier	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Enjeu prioritaire dégagé

2.C- Développer l'offre de stationnement et la qualité de service

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	2.C	2.8	Proposition de parking sur le terrain vague derrière le pont de fer (SNCF)- Gare – Connexion avec la navette gratuite		Aménager un parking sur le terrain vague derrière le pont de fer pour augmenter l'offre de stationnement dans le quartier et la connecter au circuit de la navette gratuite pour inciter les automobilistes à prendre le bus pour rejoindre la gare pour l'hyper-centre	Oui	Oui	A confirmer	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	2.C	2.11	Plus de stationnement square Marquisat – place 30 minutes		Augmenter le nombre de places de stationnement au square Marquisat en installant des bornes pour limiter le temps à 30 minutes et ainsi permettre des rotations	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	2.C	2.10	Plus de bornes électriques		Augmenter le nombre de bornes de recharge électrique sur les places de stationnement dans les quartiers	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	2.C	2.15	Place en épis Bd Alsace-Lorraine (trottoir trop large)		Créer des places de stationnement en épis boulevard Alsace-Lorraine pour augmenter l'offre en diminuant la taille des trottoirs qui sont trop larges	Oui	Oui	A confirmer	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Enjeu prioritaire dégagé

2.D- Développer l'offre de transports en commun

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	2.D	2.13	Navette gratuite + de flux (doubler la fréquence + fréquence horaire)		Augmenter la fréquence et l'amplitude horaire de la navette gratuite de Saint Esprit qui est très fréquentée	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution
RDA	2.D	2.14	Navette fluviale		Remettre en service la ligne de navette fluviale pour faciliter la traversée de l'Adour autrement qu'en voiture	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution

Enjeu prioritaire dégagé

2.E- Améliorer la communication des actions de la Ville

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	2.E	2.16	Communication de la Ville		Renforcer la communication de la Ville dans les quartiers pour mieux informer les habitants des actions menées (aides...)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Thème 3

L'identité des quartiers

Enjeu prioritaire dégagé

3.A- Valoriser et promouvoir les patrimoines

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	3.A	3.1	Plaques pour les sites remarquables		Installer de la signalétique patrimoniale dans les quartiers (plaques pour indiquer les sites remarquables)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	3.A	3.2	Guide de découverte patrimoniale façon Topoguide, pour découvrir monuments, sites historiques et artistiques sur tous les quartiers des rives droites ++	++	Créer un guide de découverte patrimoniale sur l'exemple des topoguides pour faire découvrir les sites et monuments y compris artistiques des quartiers des rives droites	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Enjeu prioritaire dégagé

3.B- Préserver l'identité architecturale locale

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	3.B	3.3	Proposer de fixer des règles architecturales pour les nouveaux projets immobiliers (stop aux cubes) cohérentes avec les styles de maisons et chalets locaux -	-	Réglementer l'urbanisation plus en cohérence avec le style architectural local	Oui	Oui	A confirmer	A confirmer	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution

Enjeu prioritaire dégagé

3.C- Végétaliser les espaces publics

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	3.C	3.4	Arbre en pot		Végétaliser les quartiers avec l'installation d'arbres en pot sur les espaces publics	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

Enjeu prioritaire dégagé

3.D- Développer l'offre de transports en commun

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	3.D	3.5	Navette gratuite Saint-Bernard --	--	Développer une ligne de navette gratuite pour desservir le quartier Saint Bernard	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui présente des contraintes d'étude et de mise en œuvre ou en lien avec une compétence d'une autre institution

Enjeu prioritaire dégagé

**3.E- Identifier et animer
les quartiers, améliorer la
promotion des initiatives**

Axes de travail proposés

			AXES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS	Premières priorisations	PROPOSITIONS PRÉCISÉES PAR LA VILLE	CRITERES DE LA CHARTE				ANALYSE DE LA VILLE
Conseil de quartiers	Enjeu prioritaire	Numéro de proposition	Intitulé de l'axe de travail noté dans le tableau	Priorité notée dans le tableau	Intitulé reformulé à partir des échanges en plénière	compétence ville	D'intérêt général	Répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique	S'inscrit dans la temporalité du mandat (2 ans)	Résultats de faisabilité
RDA	3.E	3.6	Fête des rives droites (un peu comme Bibi Beurivage) avec associations, commerçants, animations, autour du fleuve (activités nautiques et de loisirs : courses et croisière) +	+	Créer une fête des rives droites sur l'exemple des fêtes de Bibi beurivage avec les acteurs des quartiers (associations, commerçants) en organisant des animations autour du fleuve (activités nautiques et de loisirs, des courses, des croisières...)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	3.E	3.7	Calendrier des festivités et animations ++	++	Créer un calendrier des festivités et des animations et le diffuser pour mieux informer les habitants	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre
RDA	3.E	3.8	Créer des emblèmes propres au quartier : blason, historique, drapeau bleu et blanc, hymne...) ++	++	Créer des emblèmes propres aux quartiers selon leur histoire : blason, drapeau (par exemple bleu et blanc pour Saint Esprit), hymne	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être intégrée pour étude et mise en œuvre

2/ Vote indicatif / priorisation

Le principe

- 1 tableau grand format par thème - 3 tables
- Pour chacun des tableaux thématiques et par participant : 3 pastilles vertes pour prioriser les propositions souhaitées et 3 pastilles rouges pour signifier les éventuelles propositions non souhaitées
- 3 groupes qui tournent pour que chaque participant procède au vote indicatif sur chaque thème

Rappel des critères

- Une proposition d'axe ayant reçu une **analyse favorable** de la Ville
- L'intérêt **général**
- Les enjeux de la **transition** écologique et énergétique
- La gestion de la **temporalité** (*2 ans de mandat*)

3 / Comptabilisation des votes / pause

4 / Débat collectif et choix des axes de travail

Vote indicatif : propositions priorisées		Axes choisis après débat collectif
1.10 Recenser le parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins – 12 voix	2.4 Végétaliser le quartier Arroussets pour ombrager le quartier – 5 voix	Organiser une ou des fêtes des rives droites de l'Adour – 22 voix
1.16 Organiser des fêtes dans les quartiers pour que les acteurs et les habitants se rencontrent – 9 voix	2.3 Aménager des jardins partagés en faveur de l'autonomie alimentaire – 5 voix	Améliorer l'offre de stationnement boulevard Alsace Lorraine - 12 voix
1.4 Pacifier le carrefour rue Sainte-Catherine / Boulevard Jean d'Amou / Rue Etcheverry en réalisant un plateau 30 km/h et en créant du stationnement limité à 30 min -7 voix	2.7 Aménager la sente du chemin d'Amade (Pont Henri Grenet pour sécuriser les déplacements piétons) – 5 voix	Valoriser le patrimoine des quartiers (parcours, guides, signalétique...) – 24 voix
1.7 Organiser un ou des parcours pour découvrir toutes les fresques street art dans les quartiers – 7 voix	2.2 Aménager un parcours piétons nature entre le chemin petite borde, chemin de la borde et Boucau – 5 voix	Aménager des parcours piétons (chemin d'Amade, chemin petite borde, chemin de la borde) – 10 voix
2.15 Créer des places de stationnement en épis boulevard Alsace Lorraine pour augmenter l'offre en diminuant la taille des trottoirs qui sont trop larges – 7 voix	3.6 Créer une fête des rives droites sur l'exemple des fêtes Bibi Beurivage avec les acteurs des quartiers en organisant des animations autour du fleuve – 13 voix	Recenser les parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins - 12 voix
2.16 Renforcer la communication de la Ville dans les quartiers pour mieux informer les habitants des actions menées (aides..) – 5 voix	3.2 Créer un guide de découverte patrimonial sur l'exemple des topoguides pour faire découvrir les sites et monuments – 11 voix	
2.8 Aménager un parking sur le terrain vague derrière le pont de fer pour augmenter l'offre de stationnement dans les quartiers et la connecter au circuit de la navette gratuite pour inciter les automobilistes à prendre le bus pour rejoindre la gare pour l'hyper centre – 5 voix	3.1 Installer de la signalétique patrimoniale dans les quartiers (plaques) – 6 voix	

5/ Constitution des groupes de travail

Feuille de route - Groupes

Axes choisis après débat collectif		Groupes de travail (liste des participants non définitive)	
1	Organiser une ou des fêtes des rives droites de l'Adour	A	Cédric, Tony, Heitor, Martine NG, Annie
2	Améliorer l'offre de stationnement boulevard Alsace Lorraine	B	Tony, Annie, Martine L, Cédric
3	Valoriser le patrimoine des quartiers (parcours, guides, signalétique...)	C	Martine P, Philippe N, Anne-Marie, Benoît D, Georges-Henri
4	Aménager des parcours piétons (chemin d'Amade, chemin petite borde, chemin de la borde)	D	Heitor, Benoît D, Eliette, Robert
5	Recenser les parcs à jeux pour enfants dans les quartiers et en créer des sécurisés en fonction des besoins	E	Benoît D, Philippe MP, Karine, Martine L

Budget participatif

Expérimentation quai Bergeret

Les objectifs de la concertation

La concertation
pour enrichir la
phase
d'expérimentation
de requalification
du quai Bergeret



Etablir un diagnostic partagé
des usages et des
aménagement actuels



Recueillir les attentes et
besoins en matière
d'apaisement, de végétalisation
et d'usages du quai



Observer et tirer des
enseignements de
l'expérimentation



Enrichir le projet d'aménagement
définitif

Le mandat de la concertation



Ne mettre en débat que les sujets ouverts à la discussion et informer des décisions déjà arbitrées



Mobiliser toutes les parties prenantes sans se limiter au 1er cercle des habitués



Organiser les débats pour que les discussions aient lieu avec et entre les participants pour une confrontation des points de vue



Etudier attentivement toutes les propositions et la manière dont elles peuvent être intégrées



Rendre compte au citoyens du devenir de leurs propositions en précisant celles retenues & écartées

Un engagement public

Les étapes de la concertation



1

Préparation de la mission

- Réunion avec le CQ
22 mai 2024

2

Diagnostic et définition des usages

- 1. Enquête in situ
28 & 29 juin 2024
- Forum du projet
29 juin 2024



3

Restitution du scénario d'expérimentation

- Réunion publique
automne 2024



4

Résultats de l'expérimentation

- Synthèse des résultats de l'expérimentation-
été 2025



Zoom sur le Forum du projet

Samedi 29 juin – 10h – 12h

1 stand square Bergeret - Différents espaces



Information



Concertation



Convivialité



Echanges

Conclusion

Calendrier de validation des feuilles de route, de mise en œuvre et d'évaluation

- **Juin** : formalisation des 4 feuilles de route, préparation du rapport pour le Conseil municipal, réunions préparatoires à la séance
- **Jeudi 4 juillet** : vote des 4 feuilles de route en Conseil municipal
- **Mi-2024 – Mi-2025** : réunions des groupes de travail pour mise en œuvre des axes avec les services, points d'avancement en réunions plénières (*calendrier qui sera défini avec les services*)
- **Rentrée 2025** : bilan/évaluation des 4 feuilles de route des Conseils de quartiers – Vote en Conseil municipal
- **Fin 2025** : Évaluation du dispositif



A noter : prochaines rencontres

- **Réunions des groupes de travail :**
Entre juin et novembre 2024
(les dates de réunions seront prochainement communiquées)
- **Réunion plénière du Conseil de quartiers :**
Mercredi 4 décembre 2024 – Salle Sainte Ursule

Avec les Conseils de quartiers

Devenez
acteur, actrice
de votre ville!



Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE